



Jeu concours gratuit « Concours billet Millionnaires » sur le site jeux.loro.ch

Le jeu concours gratuit « Concours billet Millionnaires » du site jeux.loro.ch est ouvert à toutes les personnes de plus de 18 ans révolus et domiciliées en Suisse romande.

La participation à ce jeu concours gratuit implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation.

Une même personne ne peut participer qu'une seule fois à ce jeu concours. En cas de non-respect de cette règle, cette personne sera automatiquement exclue du tirage au sort.

Les collaborateurs de la Loterie Romande ne sont pas admis à participer.

Le jeu concours a lieu durant la période du **12 au 23 novembre 2018, jusqu'à 16h00 au plus tard.**

Pour participer à ce jeu concours, il faut créer un compte joueur durant la période de promotion ci-dessus sur le site jeux.loro.ch

Il y a 24 x 1 billet à gratter « Millionnaires » à gagner.

Le tirage au sort des gagnants aura lieu sous contrôle notarial le **26 novembre 2018**. Les résultats du tirage au sort constatés par le notaire seront définitifs.

Seuls les gagnants seront avisés par courriel au plus tard le 30 novembre 2018. Chacun d'entre eux recevra par la poste le lot gagné.

Les lots ne sont pas convertibles en espèces et ne peuvent pas être échangés.

Protection des données

La participation au concours implique la collecte et le traitement des données personnelles nécessaires à cet effet, c'est-à-dire à la prise en compte de la participation, à la détermination des gagnants, ainsi qu'à l'acheminement des lots. Ces données personnelles peuvent être traitées par des prestataires de services, parfois à l'étranger, à qui la Loterie Romande confie le traitement de certaines opérations techniques, et qui sont contractuellement liés à la Loterie Romande. En s'inscrivant au concours, le participant consent à ce que les données personnelles nécessaires à sa participation soient collectées et traitées, dans le respect de la législation en matière de protection des données.

Loterie Romande, novembre 2018